



NOTRE
Actualité

ÉDITION N°79 AOÛT 2021



LES DREAMWORKS
CRÉODS 2
UNE NOUVELLE ÈRE

MERCREDI 25 AOÛT 2021

19 h 15 (Au coucher du soleil)

Parc des Générations

(terrain de balle)

Sainte-Cécile-de-Milton

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

www.miltonqc.ca/celebrations-175e



Présenté par



**APPORTEZ VOS CHAISES,
CONSOMMATIONS ET
VOTRE PREUVE
D'INSCRIPTION/BILLET**

***Alcool et contenants
de verre interdits ***

**Barbe à papa à
déguster!**



Projection possible grâce à Croco Promo,
Audio Cine Films Inc. et



***** En cas de pluie ***** La projection se fera à une date ultérieure selon la disponibilité de projection. Les détails seront transmis aux participants par courriel. Merci!

MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Bonjour à tous, permettez-moi de profiter de ce billet pour remercier, M. Louis-Philippe Lussier, un citoyen engagé pour l'organisation du rassemblement de voitures anciennes, qui a eu lieu le 31 juillet dernier. Que de WOW, WOW, WOW! Tous ceux qui ont eu l'occasion de venir admirer ces belles d'autrefois ont été plus que ravis. La température était au rendez-vous, les gens l'étaient tout autant. L'ambiance formidable créée par vous tous les exposants, visiteurs et organisateurs a permis de donner une visibilité plus que positive de notre belle municipalité. Au nom du conseil, et en mon nom personnel, toutes nos félicitations pour la qualité de l'organisation de cet événement. C'est, grâce à vous, une réussite sur toute la ligne! Nous avons déjà hâte à l'an prochain, pour une « prise 2 », le 16 juillet 2022.

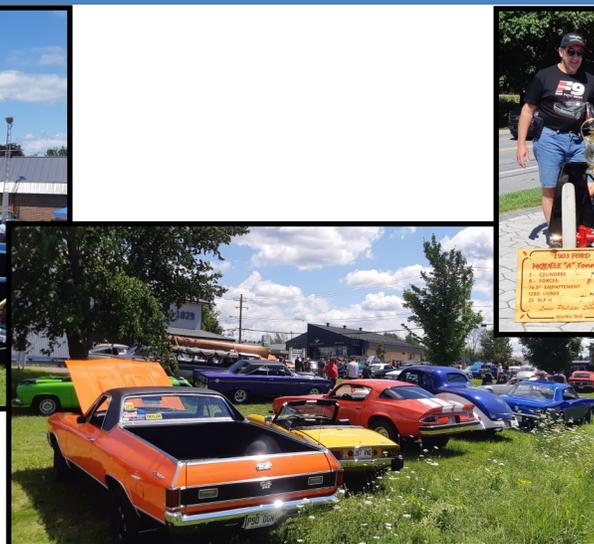
Le conseil tient aussi à souligner l'effort de nombreux citoyens pour l'embellissement de leur propriété. Nous avons été évalués en juillet pour le maintien de nos 4 Fleurons. Les personnes responsables de l'évaluation semblent avoir remarqué cet effort et le maintien semble acquis. En espérant que l'ultime but, soit la reconnaissance de 5 Fleurons, soit atteint. Indépendamment de ce résultat, tous ensemble soyons fiers de notre municipalité! Elle s'embellit, elle se fait remarquer, elle est attirante, et c'est nous tous qui bénéficions de cette belle notoriété plus que positive acquise par les efforts collectifs.

Pour conclure, ce billet se veut le dernier avant les élections de novembre. Puisqu'en septembre, il n'y aura pas de parution de l'Actualité et qu'en octobre lors de sa publication, nous serons en période électorale. Je tiens donc à remercier mes collègues membres du conseil. Ce fut quatre belles années à travailler à vos côtés, nous avons eu de bons échanges, des divergences, mais nous avons su nous rallier au moment opportun pour prendre des décisions dans le meilleur intérêt de la population que l'on représente. Est-ce que celles-ci étaient toujours à la satisfaction de tous? Probablement pas. Par contre, nous nous sommes toujours montrés ouverts aux solutions et discussions pour avancer ensemble. D'ici peu, chacun d'entre nous annoncera s'il désire poursuivre pour un autre mandat ou pas. Pour ma part, j'espère d'avoir l'honneur et le privilège de pouvoir vous écrire de nouveau en novembre prochain.

En conclusion, l'invitation est lancée à tous ceux et celles qui désirent vivre l'aventure plus qu'enrichissante de siéger au conseil municipal et de contribuer par ses connaissances, compétences et disponibilités au développement de notre belle communauté.

Vous êtes notre raison d'être

Paul Sarrazin.



ORDRE^{du}JOUR

Séance ordinaire du 12 juillet 2021

tenue au Centre communautaire,

130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

Présences : 5 Absences : 2 (Sylvain Roy et Ginette Prieur)

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 12 juillet 2021
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de juin 2021 et dépôt du rapport mensuel de délégation 538-2015
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Autorisation de prolonger le congé d'intérêt à Mme Mannon Archambault pour les travaux réalisés au cours d'eau Dubuc et de son embranchement
- 2.4 Autorisation de faire une demande d'aide financière au Fonds canadien de revitalisation des communautés – Québec du Gouvernement du Canada
- 2.5 Autorisation de faire une demande d'aide financière au Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE)
- 2.6 Autorisation de faire une demande d'aide financière au Programme de dons et commandites d'Hydro-Québec
- 2.7 Autorisation de signature – Addenda à la convention relative à l'octroi d'une aide financière du Fonds de développement des communautés pour la modification de l'échéancier
- 2.8 Adoption et dispense de lecture du règlement 624-2021 – abrogeant le règlement de 538-2015 – déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser dans les champs de compétence du conseil municipal, fixant les modalités et les limites de telles dépenses et établissant la politique de variation budgétaire
- 2.9 Autorisation d'inscription, d'hébergement et de déplacement au Congrès de la FQM 2021
- 2.10 Ratification d'embauche de Mme Éliane Cardin au poste d'adjointe administrative et greffière adjointe et autorisation de signature de contrat

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 3.1 Modification de la résolution 2021-04-100 – Autorisation d'achat de gré à gré de mobilier urbain chez Atelier JL Tech – SCM-2021-15
- 3.2 Modification de la résolution 2021-02-051 – Adjudication du contrat SCM-2020-49 à Eurovia Québec construction inc. – Travaux de pavage 2021 - **RETIRÉ**
- 3.3 Modification de la résolution 2021-02-052 – **RETIRÉ**
- 3.4 Autorisation de paiement au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques de la contribution financière à titre de compensation pour le remblayage du milieu humide sur le lot # 6 344 227 de la rue Touchette- **AJOUTÉ**

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 4.1 Rapport des permis émis durant le mois de juin 2021
- 4.2 Adoption et dispense de lecture du règlement 620-2021 amendant le règlement de permis et certificats no. 558-2017 visant à définir les documents additionnels exigés dans le cadre d'un permis de lotissement pour un projet intégré d'habitation
- 4.3 Adoption et dispense de lecture du second projet règlement 622-2021 amendant le règlement de zonage no 560-2017 visant à autoriser l'usage R2 dans la zone AFL -2, de modifier les limites de la zone IN-1 et RE-9, de limiter certains usages agricoles dans la zone RE-10 et RE-11 et de modifier certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires, les clôtures et les accès aux terrains pour les usages autres que résidentiels
- 4.4 Adoption et dispense de lecture du règlement 625-2021 amendant le règlement 605-2020 concernant la garde des poules pondeuses comme usage accessoire à l'usage résidentiel dans le périmètre urbain
- 4.5 PIIA no.21-04 – Demande de permis de construction / Lot no. 6 344 229

5. Période de questions

6. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les vacances sont presque terminées pour chacun de nous et le retour à la routine est à nos portes!

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tient à vous sensibiliser à la sécurité routière aux abords de l'école. À cette fin, des systèmes de protection ont été mis en place tels que la présence d'une brigadière et des balises au centre de la rue. Ces initiatives visent à améliorer la sécurité routière afin de favoriser l'augmentation du nombre d'enfants qui se rendent à l'école par leurs propres moyens. Bien qu'elles soient en place, il n'en reste pas moins que **l'aménagement le plus sûr pour nos enfants... est votre comportement! Bonne rentrée à tous!**



ORDRE^{du}JOUR

Séance ordinaire du 9 août 2021

tenue au Centre communautaire,

130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

Présences : 7 Absence: 0

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 9 août 2021
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de juillet 2021
- 2.2 Dépôt du rapport des paiements
- 2.3 Dépôt du rapport des variations budgétaires autorisées par le directeur général et secrétaire-trésorier
- 2.4 Autorisation de signature – Addenda à la convention relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « déploiement de la FTTH à Sainte-Cécile-de-Milton »
- 2.5 Autorisation de demander une compensation au Gouvernement du Québec concernant la desserte en fibre optique pour les foyers non desservis sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 2.6 Adjudication de gré à gré du contrat SCM-2021-30 – Achat de quatre ordinateurs portables
- 2.7 Adjudication de gré à gré à M. François Grondin, archéologue historien, du contrat SCM-2021-31 – Recherches documentaires pour le 31, rue Principale
- 2.8 Adjudication de gré à gré au Groupe de recherche en dendrochronologie (GRDH) du contrat SCM-2021-32 – Analyse xylographique et dendrochronologique pour le 31, rue Principale
- 2.9 Autorisation d'adhésion de Mme Éliane Cardin à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- 2.10 Autorisation d'inscription pour Mme Éliane Cardin à une formation sur le contenu et la rédaction des documents d'appels d'offres offerte par la COMAQ
- 2.11 Autorisation d'adhésion à l'ADMQ pour 2021 comme 2^e membre pour le directeur général adjoint M. Francis Pelletier
- 2.12 Dépôt du rapport du maire de l'année 2019 sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 2.13 Modification de la résolution 2021-07-189 - Autorisation de faire une demande au programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE)
- 2.14 Démission de Mme. Valérie blanchette et autorisation d'engager un nouveau brigadier pour l'automne 2021
- 2.15 Autorisation pour M. Yves Tanguay d'agir comme représentant autorisé auprès de Revenu Québec

- 2.16 Calendrier des séances mensuelles – Modification aux séances des mois d'octobre et novembre

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 3.1 Autorisation de paiement à Transport et Excavation Ben-Benny inc. concernant les travaux de la route Lasnier
- 3.2 Autorisation d'aller en appel d'offres SCM-2021-01 pour la réalisation des travaux au centre communautaire – Projet accessibilité universelle

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 4.1 Rapport des permis émis durant le mois de juillet 2021
- 4.2 Autorisation d'un événement – Église Salut et Délivrance du 23 au 30 août 2021
- 4.3 Adoption et dispense de lecture du règlement 622-2021 amendant le règlement de zonage no 560-2017 visant à autoriser l'usage R2 dans la zone AFL-2, de modifier les limites de la zone IN-1 et RE-9, de limiter certains usages agricoles dans les zones RE-10 et RE-11 et de modifier certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires, les clôtures et les accès aux terrains pour les usages autres que résidentiels
- 4.4 Demande de dérogation n° DPDL 210139/ Lot # 6 048 216

5. Période de questions

6. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

Bienvenue à tous les nouveaux résidents !

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est heureuse de vous accueillir dans notre beau coin de pays!

Nous vous invitons à participer aux activités et à nous contacter pour vos questionnements.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Merci à tous ceux qui ont participé à la vente de vêtements et jouets usagés pour enfants le 14 août dernier. Cette activité pourrait revenir au printemps prochain.



PROGRAMMATION LOISIRS ET ACTIVITÉS AUTONOME 2021

Inscription en ligne du 1er septembre au 15 septembre inclus



La liste des cours sont sur :
[www.miltonqc.ca/inscription aux loisirs](http://www.miltonqc.ca/inscription-aux-loisirs)



RABAIS POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

FAMILLE : Un rabais est appliqué automatiquement à l'inscription lorsque plus d'un enfant de moins de 18 ans est inscrit à diverses activités. ***Le rabais sera appliqué sur le prix le plus bas.

AÎNÉ : Un rabais est appliqué automatiquement pour les citoyens de 55 ans et plus sur tous les cours.

Les rabais s'appliquent **SEULEMENT** aux citoyens de Ste-Cécile-de-Milton

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 2020-2022

RABAIS AÎNÉ (55 ANS ET +)	15 %	Les rabais sont accordés sur tous les cours des loisirs offerts par la municipalité.		
RABAIS FAMILLE (18 ANS & -)	1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	3 ^E ENFANT	4 ^E ENFANT
	--	15%	30%	30%



Allons de l'avant pour un automne en action

Inscription et début des activités de loisirs

Septembre

Inscription à la Grande Marche Pierre-Lavoie

Septembre

Fête des petits épouvantails

Octobre

Grande Marche Pierre-Lavoie

Octobre

Suivez nous sur www.miltonqc.ca et sur [Facebook](#) pour avoir tous les détails.

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

Départ École Sainte-Cécile 13 h 30

5 km en famille! Surprises!

Inscription : onmarche.com



LA GRANDE MARCHÉ

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

FADOQ



Les activités reprendront peu à peu. Pour les connaître, connectez-vous au Site Web, sur Facebook ou communiquez avec Mme Lucienne Riel **450-361-2776**.

Le renouvellement des cartes de membres du club FADOQ sera fait dans les prochaines semaines par la poste comme en 2020.

N'hésitez pas nous rejoindre si vous avez des questions

CAMP DE JOUR 2021

Merci aux employés du camp de jour pour leur beau travail durant l'été auprès des enfants de la Municipalité! À l'an prochain!



Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION À LA
FÊTE NATIONALE!

Photos sur le Site Web dans Célébrations



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION
AUX CINÉMAS PLEIN AIR ! De grands succès!
MERCI POUR LE RESPECT DES CONSIGNES!



Prochaines activités :

25 août 2021

- ⇒ **Ciné-parc Les Croods 2 : une nouvelle ère** présenté par **Lignes Maska**—Parc des Générations, terrain de balle—19 h 30.
- ⇒ Collation Barbe à papa gratuite!
- ⇒ **Réservation obligatoire sur : www.miltonqc.ca/celebrations-175e** (demande de la santé publique).

11 octobre 2021

- ⇒ Fête des épouvantails : Lieu et activités à déterminer.

***Les activités peuvent être remises à cause du mauvais temps.

Suivez-nous sur Facebook et le Site Web pour connaître les activités, l'horaire et des changements s'il y a lieu.

Merci aux commanditaires des Célébrations du 175e



Commanditaire DIAMANT :



Commanditaires OR :



Commanditaires ARGENT :

- TRANSPORT ET EXCAVATION BEN-BENNY INC.
- AGRICLÉ
- LIGNES MASKA

Commanditaires BRONZE :

- ENTREPRISE SEBEM INC.
- ATELIER ARCHAMBAULT
- ÉQUIPEMENTS PONTBRIAND
- J.C. OSTROWSKI SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR INC.
- BOUTIQUE WANDERLUST-LA VIE À L'ÉTAT PUR
- ASPHALTE BERNIER INC.
- MENUISERIE ROGER LUSSIER
- ÉBÉNISTERIE ROLAND BEAUREGARD INC.
- MILTON AUTOMOBILE

Commanditaires COLLABORATEURS :

- USINAGE DENIS PION INC.
- POMPAGE DE BÉTON DL INC.
- TRANS-EAU INC.
- ATELIER JL TECH
- FERME JOHEL



ACADÉMIE DU MEUBLE (École d'ébénisterie pour adultes à temps partiel)

PARTENAIRES

Mme Andréanne Larouche, députée de Shefford; M. André Lamontagne, député de Johnson
Sunil Nagrani, NagraNimage pour le visuel du 175e; Mme Nathalie Roy, graphiste chez L'Heureux&Roy, pour le calendrier

Merci aux bénévoles pour toutes les activités!

Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton



Capsule historique par Gérard Gévry

Les curiosités du 3^e Rang Ouest

La grande inondation

S'il est un événement qui a marqué les gens de l'époque, c'est la grande inondation qui a frappé le 3^e Rang Ouest. Mon père, Lucien Gévry (1920-1983) et notre voisin en face, Rolland Lussier (1918-2017) m'en avaient parlé. C'était avant leur naissance mais ils ne savaient pas exactement quand.

En 2016, lors du lancement du livre «Histoire de la paroisse de Saint-Pie» par l'abbé Isidore Desnoyers, un historien local nous a présenté les photos de l'inondation du 31 mars 1907, faites par un photographe professionnel, qui a détruit le village de Bistodeau (Saint-Pie) alors installé dans les bas-fonds en bas du barrage. Les maisons émergeaient à peine de l'amas spectaculaire de glace. Tous les ponts avaient été emportés, dont celui d'Émileville et du Canadien Pacifique. Le village a alors été déménagé à son emplacement actuel.

Logiquement, le début de la grande inondation du 3^e Rang Ouest a dû avoir lieu aussi le 31 mars 1907. La rivière Mawcook avait changé de trajet sur plus d'un kilomètre, passant plus à l'est, à partir du barrage Cook, entre le 1^{er} et le 3^e Rang, traversant le 3^e Rang, filant vers le nord sur 500 m en suivant une légère dépression naturelle, avant de bifurquer vers les bas-fonds à l'ouest, creusant un ravin de plus de 5 m de profondeur suite à l'accélération du courant en descendant la côte. Huit maisons, dont le magasin général, deux moulins et de nombreux bâtiments se sont retrouvés sur cette île temporaire.

Vers 1957, Lucien Gévry a coupé les arbres qui avaient poussé dans le ravin. Il a fait venir un bélier mécanique pour combler cette dépression abrupte et remettre cette section en culture, effaçant les dernières traces de la grande inondation.

Les trois ponts

Traverser la rivière Mawcook au niveau du 3^e Rang Ouest était compliqué et hasardeux. Au fil du temps, il y a eu trois ponts à des endroits très différents. Le premier a vraisemblablement été construit près d'un kilomètre au nord de celui actuel, juste au sud de l'embouchure du ruisseau Lachapelle, secteur de la paroisse que les gens appelaient le «Japon».



C'est l'endroit où la rivière est la plus étroite, avec la rive surélevée du côté est. En amont, il y a de grands bas-fonds pour accumuler la glace et l'eau et de grands méandres pour ralentir le courant. C'était un pont de cèdre municipal en fort mauvais état en 1862, selon le rapport de la réunion du Conseil municipal.

Il y avait un autre pont, celui-là à 0,2 km au sud du pont actuel qui a été en usage pendant des décennies, jusqu'à après 1925. Il s'agissait d'un pont de billots déposés sur le lit de la rivière et retenus ensemble par des câbles. Il était en bas du barrage no 5 et servait surtout au propriétaire pour aller sur l'autre rive entretenir sa digue ou à traverser des charges trop larges, comme la maison Delorme (capsule no 3). Il devenait inutilisable dès que le débit de la rivière était trop grand.

Le troisième pont était à l'emplacement actuel et a connu plusieurs versions. Il n'est pas impossible qu'il ait été construit par Ornan Stimpson. On sait qu'il a construit en 1855 le premier pont au-dessus de la rivière Noire à Émileville (Saint-Pie). Il l'a reconstruit à l'hiver 1863, mais il s'est écroulé avant de servir.

La rivière Mawcook étant trop large, deux butées de roches ont été construites de chaque côté. La première version l'a peut-être été avec des poutres de bois. La suivante avec des poutres en métal et des madriers. Il était étroit et peu pratique et bravo pour les embâcles! Les jetées furent enlevées et remplacées par des piliers de ciment avec une approche abrupte du côté ouest. Étroit, l'hiver, il était impossible de croiser le chasse-neige dessus. La version actuelle, beaucoup plus large, date de 1971 et l'approche ouest a été mise en pente douce pour éviter que les autos ne s'envolent à haute vitesse.

La suite sur www.miltonqc.ca/celebrations-175e

Le verre va aussi aux écocentres



En plus d'être récupéré via la collecte des matières recyclables, le verre peut aussi être déposé dans les conteneurs de récupération du verre aux écocentres à Granby et Waterloo. Ce verre, trié à la source et exempt de contaminants, est **recyclé à 100 %!**

En vue de votre prochaine visite aux écocentres, accumulez les **bouteilles en verre** (type bouteilles de vin) et autres **contenants alimentaires** (pots Mason, pots de cornichons, etc.) et maximisez le potentiel de recyclage de cette matière.

Les couvercles en métal doivent être retirés et placés dans le bac de matières recyclables. Les contenants doivent être rincés, mais il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

Information : GENEJETER.COM

Prenez note que les écocentres sont **fermés le lundi 6 septembre**, à l'occasion de la fête du Travail.

LES HALTES EN CHANSONS

5 AOÛT ARIANE LANIER
LA FERME - BRASSERIE RIBALLE

12 AOÛT CHARLES ROBERT
LA FRUITÈRE DES CANTONS

19 AOÛT VÉRONIQUE BILODEAU
AUX P'TITS FRUITS

26 AOÛT SAM THELLEND
CIDRERIE MILTON

4 ENDROITS,
4 ARTISTES,
4 EXPÉRIENCES!

Place à la musique, place aux Haltes en chansons!

Tout au long du mois d'août, le réseau des Haltes gourmandes en Haute-Yamaska et Commerce tourisme Granby région vous invitent à assister à des concerts gratuits en plein air, dans des sites enchanteurs, à l'occasion des **Haltes en chansons!**

Préparez vos chaises de camping, rassemblez vos amis et **réservez vos billets en ligne** pour les concerts suivants :

Véronique Bilodeau, 19 août, 18 h

Aux P'tits Fruits

33, rue Barré, Granby, J2H 2E8

Sam Thellend, 26 août, 18 h

Cidrerie Milton

5 Route 137, Sainte-Cécile-de-Milton, QC J0E 2C0

Réservations obligatoires au :

haltesgourmandes.ca/evenements/les-haltes-en-chansons/

T'es venu ici pour décompresser, pas pour te choquer!

Le mois d'août est idéal pour profiter des 97 km en circuit fermé de l'Estriade!

Que tu sois un cycliste aguerri ou un nouvel adepte, l'important est de rouler avec le sourire et dans la bonne humeur. Après tout, *t'es venu ici pour décompresser, pas pour te choquer!* La Corporation d'aménagement récréotouristique de la Haute-Yamaska rappelle aux usagers que le respect et la courtoisie, tout le monde y a droit.

Rappel : Les chiens, ainsi que les trottinettes et scooters électriques ne sont pas admis sur le réseau cyclable.



Nouveau Hausse de la valeur des immeubles admissibles au programme RénoRégion 2021-2022

Les propriétaires à revenu faible ou modeste qui souhaitent effectuer des réparations visant à corriger des déficiences majeures à leur résidence pourront cette année encore bénéficier du programme d'aide à la rénovation RénoRégion.

Nouveau de cette année, la valeur des immeubles admissibles au programme a été **haussée à 120 000 \$**.

Pour connaître les autres conditions d'admissibilité et obtenir le formulaire de préinscription, consultez le site Web Haute-Yamaska.ca, à la page *Programmes d'aide à la rénovation*. Vous pouvez également contacter la MRC au 450 378-9975.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Programme
RÉNORÉGION



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Entrée en vigueur du règlement 618-2021

Prenez avis que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 14 juin 2021, le règlement suivant a été adopté : Règlement n° 618-2021 – intitulé « règlement amendant le règlement de zonage n°560-2017, visant à autoriser les projets intégrés d'habitation dans le périmètre urbain.

Que ce règlement était assujéti à l'approbation par les personnes habiles à voter, mais qu'aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska le 14 juillet 2021.

Ce règlement est entré en vigueur le 19 juillet 2021, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8h00 h à 16h30, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 20 juillet 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, 20 juillet 2021 entre 8 heures et 16 heures 30. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 20 juillet 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Entrée en vigueur du règlement 619-2021

Prenez avis que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 10 mai 2021, le règlement suivant a été adopté : Règlement n° 619-2021 – amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 562-2017 visant les projets intégrés d'habitation.

Que ce règlement était assujéti à l'approbation par les personnes habiles à voter, mais qu'aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska le 9 juin 2021.

Ce règlement est entré en vigueur le 15 juin 2021, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de La Haute-Yamaska.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8h00 h à 16h30, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 12 août 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 12 août 2021 entre 8 heures et 16 heures 30. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 12 août 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Entrée en vigueur du règlement 620-2021

Prenez avis que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 12 juillet 2021, le règlement suivant a été adopté : Règlement n° 620-2021 – amendant le règlement de permis et certificats n° 558-2017 visant à définir les documents additionnels exigés dans le cadre d'un permis de lotissement pour un projet intégré d'habitation, a été adopté.

Que ce règlement n'est pas assujéti à l'approbation par les personnes habiles à voter.

Ce règlement est entré en vigueur le 12 juillet 2021, date de son adoption par le conseil.

Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8h00 h à 16h30, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 12 août 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, 12 août 2021 entre 8 heures et 16 heures 30. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 12 août 2021.

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier



Rappel aux propriétaires de chiens

Il est important de se rappeler que sur sa propriété, si le propriétaire ou le gardien est absent, le ou les chiens doivent être gardés en laisse.

Reconnaître et limiter l'herbe à poux

L'herbe à poux pousse surtout dans les sols peu fertiles. Elle se trouve principalement :

- le long des rues et des trottoirs;
- au bord des routes asphaltées;
- sur les terrains vagues;
- sur les terrains en construction;
- sur les terrains industriels;
- sur les terrains servant de dépôts à neige.



Afin de **limiter l'herbe à poux** qui provoque des allergies, vous pouvez l'arracher à la main ou la tondre. Vous pouvez jeter les plantes arrachées ou coupées **avec les ordures**. Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.

SAVIEZ-VOUS QUE LA FONDATION MIRA RÉCUPÈRE VOS CARTOUCHES D'IMPRIMANTES LASER ET JET D'ENCRE AINSI QUE VOS CELLULAIRES USAGÉS?

Depuis 1994, la Fondation MIRA récupère les cartouches d'encre originales et les cellulaires usagés à travers la province de Québec.



Si vous n'avez qu'une cartouche à l'occasion, la Fondation a des points de chute à votre disposition dans différents endroits publics.

Votre Municipalité est fière d'offrir à ses citoyens un point de chute pour récupérer les cartouches.

112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton

Vous avez plusieurs cartouches à donner ? La Fondation peut aller les récupérer chez vous ou à votre entreprise, et ce, sans frais.

Pour de plus amples informations, visitez leur site internet :

www.mira.ca/fr/recuperation-cartouches-imprimantes ou contactez-les au 450-795-3725.

Merci!



Classification des Fleurons 2021

Nous aurons les résultats de la visite du classificateur en octobre prochain. Nous vous tiendrons au courant de la note, mais aussi des commentaires. Merci beaucoup pour votre participation! Merci aussi au personnel des travaux publics pour leur travail. Les parcs sont très beaux!

AGIRVERT

Allons voter à tous les jours jusqu'au 22 septembre!

Il est possible de voter à tous les jours sur <https://dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville/>

Vos votes pourraient nous faire gagner un aménagement d'une valeur de 15 000\$



Boîtes à fleurs et potager de la municipalité

Les bacs de la Municipalité et le potager du parc du Patrimoine (31, Principale) ont des fruits et légumes. Vous pouvez vous servir lorsque vous passer devant... **Mais attention seulement pour la cueillette des fruits et légumes et non des plants de fleurs!!! Merci !**

TOAST & CAFÉ de retour!

14 SEPTEMBRE 2021

Au Centre communautaire

De 8h30 à 10h00

Rencontres conviviales pour aînés (50 ans et plus)

Bienvenue à tous!



Maire Paul Sarrazin 450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Conseillers et conseillères	
	Claude Lussier 450 405-3171	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809
	Sylvain Goyette 450 777-1346	Johanna Fehlmann 450 777-5629
	Sylvain Roy 450 378-6909	Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Francis Pelletier comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Adjointe administrative et greffière adjointe	Éliane Cardin greffe@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Soutien direction et réception	France Tremblay soutienmun@miltonqc.ca et mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127

SEPTEMBRE 2021

1		Collecte des matières recyclables et organiques
1		Début des inscriptions pour la programmation loisirs automne—En ligne voir Site Web.
6	Fête du travail—Hôtel de Ville fermé	
8		Collecte d'ordures ménagères et organiques
13	19h30	Séance mensuelle publique Centre communautaire - OUVERT À TOUS
14	8h30	Toast & Café—Centre communautaire
15		Collecte des matières recyclables et organiques
15	23h00	Fin des inscriptions pour la programmation automne 2021 en ligne
22		Collecte d'ordures ménagères et organiques
29		Collecte des matières recyclables et organiques
30	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire—Gratuit

OCTOBRE 2021

6		Collecte d'ordures ménagères et matières organiques et ENCOMBRANTS *Les appareils électroniques et les matériaux de constructions interdits!
6	19h30	MERCREDI—Séance mensuelle publique Centre communautaire - OUVERT À TOUS
7	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire—Gratuit
11	Fête de l'action de Grâce—Hôtel de Ville fermé	
11		* Fête des petits épouvantails
13	8h30	Toast & Café—Centre communautaire
13		Collecte des matières recyclables et organiques
14	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire—Gratuit
17	Dès 13h30	Grande marche Pierre-Lavoie—École Ste-Cécile
20		Collecte d'ordures ménagères et organiques
	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire—Gratuit
27		Collecte des matières recyclables, organiques et collecte de feuilles
28	10h00	Aînés Actifs—Centre communautaire—Gratuit
31		Halloween

Bienvenue dans l'équipe municipale!

Mme Éliane Cardin, adjointe administrative et greffière adjointe. Pour la rejoindre :

greffe@miltonqc.ca ou 450-378-1942 poste 127.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

lundi 13 sept. 2021, 19 h 30 Centre communautaire

Mercredi 6 oct. 2021, à 19 h 30, Centre communautaire